



GESTION LOCATIVE

## DOSSIER ADMINISTRATIF RESIDENCE HEBERGEMENT SCIENCES PO

Vous avez été admis dans une des résidences d'étudiants Sciences Po et sommes heureux de vous y accueillir. Vous trouverez ci-dessous les pièces justificatives à fournir afin d'établir votre dossier de logement.

### **Pièces obligatoire à transmettre avant arrivée pour tous les étudiants :**

- Fiche signalétique complétée
- Pièce identité ou passeport
- Admission à Sciences Po
- Règlement intérieur signé
- 2 photos d'identité
- Fiche sanitaire dûment remplie

### **Pièces à transmettre si l'étudiant vit en France :**

- Relevé d'identité bancaire (compte domicilié en France)
- Pièce d'identité du détenteur du compte si autre que l'étudiant
- Attestation d'assurance meublée multirisques (incluant responsabilité civile, vol)
- Echancier automatique signé par la banque ou attestation de virement automatique de la banque mis en place pour la période d'hébergement

### **Si l'étudiant vient de l'étranger :**

Un compte en banque devra être ouvert à votre nom à votre arrivée en France. Les documents nécessaires pour pouvoir procéder à l'ouverture du compte bancaire vous seront donnés lors de votre emménagement dans la résidence.

### **Ouverture et fermeture des résidences :**

Ouverture des résidences le Vendredi 20 Aout 2021

Fermeture période de Noël du Samedi 18 Décembre 2021 au Samedi 1 Janvier 2021 inclus.

Fermeture des résidences le Mardi 31 Mai 2022.

***Les documents demandés doivent être retournés par mail ou par voie postale.***

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Au plaisir de vous accueillir dans une de nos résidences.

Ville de Menton – Service Gestion locative -

Adresse administrative : VILLA JASMIN - 8 Promenade du Val de Menton - 06500 MENTON

Tél bureau : 04 93 35 77 16 – Portable : 06 84 03 82 44 - Courriel : [celine.bourie@ville-menton.fr](mailto:celine.bourie@ville-menton.fr)